

N° 27.299.25/10

DATE DE
CONVOCAATION

21 Mars 2025

Nombre de Conseillers

En exercice 27

Présents 24

Votants 24

Objet :

Vote des taux fiscaux
2025DÉPARTEMENT DE L'EURE
CANTON EVREUX NORDMAIRIE
DE
GRAVIGNY**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

Etaient présents :

Didier CRETOT, Florence DAMERON, Christophe LATOUCHE, Brigitte RAMETTE, Marc ALBERT, Corinne LUCAS, David PERREAU, Manuel CRETOT, Pascal LEVEAU, Brigitte RICAUX, Sonia LEMASSON-BAUMANN, Xavier LORDET, Pascal DOAT, Florence PIQUET, Yann LEMASSON, Nicolas PALOC, Marcel VANOT, Maxime HUMBERT, Patrik WATEL, Brigitte BOULAT-DAUFRENE, Géraldine VALOUR, Jean-Luc TANQUEREL, Claire MOURAUD, Jean Pascal LECOQ

Le quorum est atteint

Absents :

Mr BENOUDA Abdelkader
Mme Jocelyne DUCHESNE
Mme Gwendoline LEBLANC-GONSARD

A été élue secrétaire de séance : Mme Brigitte RICAUX

Vu la loi 80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment son article 2,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes,

Vu la loi n°92-125 du 6 février 1992 liée à l'Administration Territoriale de la République,

Vu la loi de Finances 2021, instaurant les modalités de compensation de la Taxe d'habitation, et du dispositif de gel de taux et des abattements en vigueur en 2019, et jusqu'en 2022

Vu la loi de Finances 2025, instaurant la revalorisation des bases

fiscales à hauteur de 1,70%,

Vu l'avis de la Commission des Finances,

Considérant, l'état 1259 des bases prévisionnelles 2025,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité :

Article 1^{er} : de FIXER les taux d'imposition pour l'année 2025,
pour les taxes comme suit :

* Taxe Habitation	13,00 %
* Taxe Foncière Propriétés Bâties	48,24 %
* Taxe Foncière Propriétés Non Bâties	52,80 %

Fait et délibéré à Gravigny,

Pour extrait certifié et conforme

Le Maire

